

# BLV Mag

n° 225

Décembre 2023

## AGENDA DES VOEUX - RENCONTRES DU MAIRE PAR QUARTIER

1 	2	3	4	5	6 11h, Salle des Mariages, Hôtel de ville, 36 rue des Jardins
7	8 20h, Salle de projection, Cartoucherie, 33 rue de Chony	9	10	11 20h, Salle des Mariages, Hôtel de ville, 36 rue des Jardins	12
13 11h, Salle de projection, Lycée des 3 sources, 110 chemin du Valentin	14	15 20h, MPT des Chirouzes 14 rue du Bourg Ouest	16	17	18 20h, MPT de L'Armailler 1084 route de Châteauneuf-sur-Isère
19	20 11h, Maison du Plateau de l'Allet, 51 place Elie Cester	21	22 20h, Salle Darius Milhaud, Centre Musical, quai Thannaron	23	24
25	26	27	28	29	

DOSSIER

BONNE ANNÉE 2024!

# Sommaire

- 4 La rétro du mois**  
Les temps forts en image
- 5 L'agenda**  
Les prochains rendez-vous à retenir
- 6 Le dossier**  
Bonne année 2024 !
- 10 La Ville s'engage**  
en faveur des seniors
- 11 La vie d'asso**  
L'ADMR
- 12 Le portrait**  
Jacques et Odile Messy
- 14 Les tribunes**  
Libre expression
- 15 L'état-civil et les brèves**



## La passerelle de l'Île-Parc Girodet bientôt ouverte au public

Les essais d'éclairage de la passerelle ont été réalisés. La municipalité reste, à présent, dans l'attente de l'autorisation officielle du ministère des Transports avant son ouverture au public.

Encore un peu de patience...

## Mairie de Bourg-lès-Valence

Retrouvez toute l'actualité de votre ville:

[www.bourg-les-valence.fr](http://www.bourg-les-valence.fr)



**UN NUMÉRO  
UNE SOLUTION !**



**0 800 026 500** Service & appel gratuits

[numero.vert@bourg-les-valence.fr](mailto:numero.vert@bourg-les-valence.fr)

Besoin d'une intervention sur le domaine public ?

**VOUS SIGNALEZ...  
NOUS INTERVENONS !**

Ligne ouverte du Lundi au Vendredi  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

## Le dessin de l'actu

par *Laurent Miraglia*



# Entre nous...

“

Bonne année  
2024 à tous les  
Bourcains et les  
Bourcaines !

”



Marlène Mourier  
Maire de Bourg-lès-Valence

**À** l'aube de cette nouvelle année, au nom de l'équipe municipale, je tiens à vous souhaiter mes vœux les plus chaleureux de bonheur, de réussite et bien sûr, de bonne santé, avec l'espoir, compte-tenu du contexte international et national actuel, d'une situation apaisée retrouvée.

À Bourg-lès-Valence, 2024 verra l'aboutissement de plusieurs projets que nous mettons en œuvre depuis le début du mandat que vous m'avez confié il y a maintenant plus de trois ans. Parmi les plus importants, il y a bien entendu la passerelle et son belvédère qui marquent l'achèvement du projet de l'Île-Parc Girodet dans son ensemble, mais aussi l'ouverture du Centre de

santé départemental prévue au dernier trimestre 2024 ou encore la rénovation globale du groupe scolaire du Moulin d'Albon.

Afin d'échanger sur ces différents sujets et bien d'autres encore, je vous invite à participer aux rencontres qui seront organisées près de chez vous tout au long du mois de janvier. Vous retrouverez l'ensemble des dates et des lieux de ces réunions dans les pages de ce magazine.

Ce sera aussi l'occasion de parler de votre quartier et de se retrouver autour du verre de l'amitié pour vous adresser de vive voix :

Une belle année 2024 !



BLV Mag • Directrice de la publication: Marlène Mourier • Direction de la communication: Léa Charlon, Cédric Laurent • Maquette et mise en page: Agence Giesbert & Mandin • Crédit photos: Yanniss Buliard, Yoann Prin, Michel Fabrol, Cédric Laurent • Impression: Menard • Tirage: 10 500 exemplaires. Imprimé sur papier issu de sources responsables FSC • Dépôt légal: à parution • Date de parution: Décembre 2023 • Distribution: Distribal.

# La rétro du mois — Les temps forts en image



Du 2 au 21 novembre – Exposition des pastels d'Elisabeth Roux-Jury en salle des mariages



10 novembre – Nouveaux panneaux de signalisation des parkings gratuits avenues M. Urtin et J. Jaurès



11 novembre – Cérémonie de l'Armistice du 11 novembre 1918 et de l'hommage à tous les morts pour la France



18 novembre – Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants



25 novembre – Séance d'installation du nouveau Conseil Municipal des Jeunes



23 novembre - "DuoDay" : une journée pour favoriser l'immersion des personnes en situation de handicap au sein de la mairie



24 novembre – Flashmob des élèves de 2<sup>nd</sup>e du lycée des 3 sources à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes



2 et 3 décembre – Village de Noël avec nos villes jumelles

# L'agenda — Les prochains rendez-vous à retenir



Maison du Pouvoir d'Achat  
**Permanences chaque mercredi  
 de 14h à 17h**

Venez bénéficier des offres négociées à tarif préférentiel par la municipalité pour des contrats de mutuelle santé, d'assurance habitation, d'alarme individuelle, d'assurance animale, des dispositifs anti-moustiques, des livraisons de fioul, de pellets...  
 Mairie sur rendez-vous: 06 09 67 92 96



Rencontres par quartier  
**Janvier**

Avec Madame le Maire et le Conseil municipal pour évoquer les projets de notre ville et vous souhaiter une bonne année 2024.

*Dates et lieux à retrouver en page 9 de ce magazine*



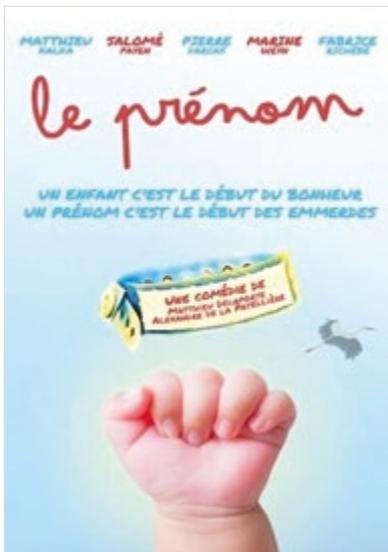
Exposition de peintures  
 de Jacques Vialle  
**du mardi 2 au vendredi 19 janvier**

Salle des mariages – Mairie



Humour - David Voinson  
**Samedi 19 janvier à 20h**

Théâtre le Rhône



Théâtre - "Le prénom"  
**Samedi 27 janvier à 20h**

Théâtre le Rhône



Imitation - Eric Baert  
 "The Voice Performer"  
**Dimanche 28 janvier à 17h**

Théâtre le Rhône

## Le Maire et le Conseil municipal à votre rencontre pour parler de votre quartier, de notre ville

Comme chaque début d'année, la municipalité organise des rencontres dans chacun des quartiers de Bourg-lès-Valence afin de faire le point sur les différents projets en cours et d'échanger directement avec les habitantes et les habitants. Le point sur les différents rendez-vous programmés tout au long du mois de janvier.

# Le Maire et le conseil municipal à votre **rencontre** pour parler de votre quartier, de notre ville

11 h 00 : 14 - 21 - 28 Janvier / 19 h 30 : 16 - 17 - 18 - 23 - 24 - 25 Janvier

VIEUX-BOURG

TALAVANT



## Huit réunions dans chaque quartier plutôt qu'une seule grande cérémonie, pour plus de proximité et plus d'économies



La municipalité a privilégié le choix d'organiser huit réunions successives afin de favoriser la proximité avec les habitantes et les habitants. Il est ainsi plus facile d'échanger, de répondre aux questions dans un cadre plus intimiste plutôt que dans une grande cérémonie plus impersonnelle.

De plus, ces rencontres se déroulent dans des lieux et à des horaires différents, pour permettre à toutes et tous d'avoir le choix de venir où ils veulent et quand ils peuvent.

Compte-tenu de la conjoncture actuelle, ce choix relève également d'une question de coût, car organiser une grande cérémonie au théâtre le Rhône, comme cela a pu être le cas par le passé avec parfois des agapes fastueuses, représentait plus de 15 000 € de dépenses. L'ensemble des réunions par quartier a quant à lui coûté moins de 3 500 € en 2023.

## Rencontres par quartier avec le Maire et le conseil municipal : c'est où vous voulez et quand vous pouvez !

8 réunions prévues tout au long du mois de janvier :

**Samedi 6 janvier à 11h**

Salle des mariages  
Hôtel de Ville (36, rue des Jardins)

**Lundi 8 janvier à 20h**

Salle de projection  
Cartoucherie (33, rue de Chony)

**Jeudi 11 janvier à 20h**

Salle des mariages  
Hôtel de Ville (36, rue des Jardins)

**Samedi 13 janvier à 11h**

Salle de projection  
Lycée des 3 sources (110, chemin du Valentin)

**Lundi 15 janvier à 20h**

MPT des Chirouzes (14, rue du Bourg Ouest)

**Jeudi 18 janvier à 20h**

MPT de l'Armailler  
(1084, route de Châteauneuf-sur-Isère)

**Samedi 20 janvier à 11h**

Maison du Plateau de l'Allet  
(place de l'Allet)

**Lundi 22 janvier à 20h**

Salle Darius Milhaud  
Centre Musical (quai Thannaron)



**Merci de confirmer votre présence :**

☎ 04 75 79 45 03

@voeux@bourg-les-valence.fr

# En 2024 : l'aboutissement de plusieurs grands projets structurants du mandat municipal



## La passerelle et le belvédère de l'Île-Parc Girodet

L'arrivée de ce nouvel ouvrage marque l'achèvement du projet de l'Île-Parc Girodet dans son ensemble, dont l'inauguration officielle aura lieu le lundi 8 juillet, à l'occasion des Fêtes du Rhône. La passerelle représente un investissement global de 5,8 millions d'euros, dont plus de la moitié a été assurée grâce à des financements extérieurs de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de la Drôme, le reste à charge pour la Ville s'élevant à 2 millions d'euros.

## Le Centre de santé départemental

En partenariat avec le Conseil départemental et le centre de soins infirmiers, ce centre, le premier de ce genre dans la Drôme, accueillera 4 médecins généralistes qui seront accompagnés de 2 assistants médicaux, en complément des infirmières et des aide-soignantes, permettant ainsi de renforcer l'offre de soins sur la commune. Ouverture prévue au dernier trimestre 2024.



## Le groupe scolaire du Moulin d'Albon

Réalisé dans le cadre du programme de rénovation des écoles, les travaux, engagés depuis 2021, ont représenté un investissement total de 2,8 millions d'euros. Les aménagements ont notamment consisté à améliorer la qualité énergétique du bâtiment, afin de générer des économies à long terme, et de procéder à sa mise en accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Inauguration prévue le vendredi 9 février à 17h30.





## Repas des seniors et voyage en Sardaigne : les inscriptions sont ouvertes

Organisées toute l'année par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), de nombreuses animations sont proposées tout au long de l'année aux seniors pour leur permettre de se distraire et de partager ensemble des moments conviviaux. Deux d'entre elles sont ouvertes aux inscriptions :

- **Le repas des seniors** : vous avez 65 ans et plus ? La municipalité a le plaisir de vous convier à un repas festif suivi d'un après-midi qui aura lieu à la salle de la Valentine (11 allée, Copernic) aux dates suivantes: mardi 6, mercredi 7, jeudi 8 et vendredi 9 février. Les inscriptions auront lieu les lundi 22 et mardi 23 janvier 2014 de 9h à 12h et de 14h à 17h en salle des mariages de la mairie.
- **Voyage en Sardaigne** : ouvert aux Bourcaines et Bourcains de 60 ans et plus, du vendredi 19 au samedi

27 avril. Le départ se fera en car de Bourg-lès-Valence, avec une traversée en bateau entre Toulon et Porto Torres. Vous logerez au village de vacances Club 3000 à Marina Do Sorso. Tarif tout compris (transport, hébergement en pension complète, excursions, animations, taxe de séjour): 1 350 € (personne imposable) / 1 199€ (personne non imposable). **Bulletin de pré-inscription à retirer au CCAS avant le 26 janvier 2024.**

### + de renseignements

Centre Communal d'Action Sociale  
📍 270, rue de la Vorgine  
☎ 04 75 79 46 57 (Sandra Marchal)

## La vie d'asso — L'ADMR



L'inauguration des nouveaux locaux de l'ADMR en présence des élus et de bénéficiaires centenaires.



L'équipe administrative de l'association aux côtés de la Présidente Bernadette Pourret.

### Accompagner les plus fragiles à leur domicile



**Basée à Saint-Marcel-lès-Valence, l'ADMR, association d'aide à domicile, couvre également la commune de Bourg-lès-Valence, où elle réalise une très grande partie de ses interventions.**

L'ADMR assure l'entretien du logement pour tout type de public : actifs ou seniors plus ou moins dépendants. Pour ces derniers, l'association assure également le portage de repas, l'aide aux courses, ainsi que des actes non médicaux leur permettant de rester à domicile comme l'aide à la douche, à l'habillement ou au repas.

Le choix du salarié, pour réaliser ces missions, s'effectue selon ses compétences parmi une équipe de 45 personnes. Après une évaluation à domicile par une "référente métier" en capacité d'apprécier les besoins du demandeur et son environnement, les interventions peuvent démarrer selon les disponibilités de planning.

Des dossiers d'aide des caisses de retraite ou du Conseil départemental (Allocation Personnalisée d'Autonomie) permettent des prises en charge financières plus ou

moins importantes. La notion d'accompagnement est aujourd'hui capitale et prise en compte dans les plans d'aide. En effet, maintenir du lien social à travers une conversation, le jeu, l'écoute de musique, une balade ou un voyage dans le temps à travers un album photos, sont des moments indispensables et nécessaires pour les bénéficiaires qui ont tous le besoin de faire partager leur vécu et leurs souvenirs.

L'équipe de l'ADMR sera ravie de vous accueillir dans ses nouveaux locaux où vous ferez la connaissance d'Amélie, responsable de secteur, Émilie ou Fabienne, assistantes de secteur. Selon les jours, la Présidente Bernadette Pourret, la trésorière Marie-Rose Gas ainsi que d'autres membres de l'équipe de onze bénévoles vous feront visiter leur nouvel espace.

#### + d'infos

📍 72, avenue de Provence  
Saint-Marcel-lès-Valence  
(du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h -  
fermeture le mardi matin)

☎ 04 75 58 79 82  
@ [presidence.admrstmarcel@orange.fr](mailto:presidence.admrstmarcel@orange.fr)



## Guignol, de Lyon à Bourg-Lès-Valence

Originaires de Lyon, Odile et Jacques Messy se sont installés à Bourg-lès-Valence avec leurs trois enfants en 1976, pour des raisons professionnelles. En guise de souvenir, ils ont ramené dans leur valise toute une collection d'authentiques marionnettes de Guignol. Cette figure emblématique, créée par Laurent Mourguet en 1808 et devenue depuis l'un des symboles les plus caractéristiques de la capitale des Gaules, forme avec ses compagnons une émouvante galerie de personnages au sein du domicile bourcain de M. et M<sup>me</sup> Messy.

Leur intérêt pour les marionnettes de Guignol remonte à l'enfance. Chaque 1<sup>er</sup> janvier, le grand-père de Jacques Messy interprétait des petits spectacles devant sa famille: "il écrivait ses pièces de théâtre à

*partir de nos histoires personnelles et possédait ses propres marionnettes. Malheureusement, je n'en ai pas hérité."*



À l'origine, au début du XIXe siècle, son créateur était arracheur de dents. Il se servait de ses marionnettes pour détourner l'attention de sa clientèle des tenailles.

Jacques se souvient également des spectacles de Guignol pour enfants auxquels il assistait chaque mercredi, au Parc de la Tête d'Or de Lyon, ville à laquelle l'histoire de ce personnage demeure intimement liée. *“Guignol est un canut. On le voit notamment à sa veste de bure, à sa couette, nouée pour éviter de se prendre les cheveux dans le métier à tisser, ou au chapeau de cuir entourant son front, sur lequel on passait une corde pour tirer les péniches sur le Rhône ou la Saône. À l'origine, au début du XIXe siècle, son créateur était arracheur de dents. Il se servait de ses marionnettes pour détourner l'attention de sa clientèle des tenailles.”*

Jacques et Odile ont fait l'acquisition de leur propre collection dans une boutique du Vieux Lyon il y a près de 50 ans, au moment de leur départ pour Bourg-lès-Valence. Outre Guignol et son bâton – la “racine d'Amérique” – qui lui sert à taper sur les bons comme sur les mauvais, figurent à ses côtés les plus connus de ses acolytes, comme Gnafron, toujours affublé de sa bouteille de Beaujolais, ou son épouse Madelon, par ailleurs fille de Gnafron. *“Quelques personnages sont récurrents, mais ils sont des milliers à former l'univers de Guignol, car à chaque fois qu'une pièce était écrite, des marionnettes étaient créées en fonction des événements et du contexte de l'histoire.”*

Si Guignol est surtout connu pour être un personnage pour enfants, nombre de pièces qui le mettent en scène sont à destination des adultes. Jacques Messy peut en témoigner pour avoir eu l'occasion de participer à l'écriture de deux spectacles.

*“À Valence, pour le départ à la retraite d'un collègue, nous avons écrit une pièce avec des copains lyonnais sur la vie de l'entreprise. Nous l'avons jouée avec mes marionnettes, c'était très proche de ce qu'il se passait dans la réalité. J'ai également eu l'occasion de faire venir une troupe de Guignol ici, à Bourg-lès-Valence, dans le quartier des Chirouzes. L'après-midi était consacrée aux enfants et le soir aux adultes, avec une pièce spécialement écrite pour l'occasion à partir d'éléments et d'anecdotes que j'avais fait parvenir. Nous avons invité le Maire de l'époque, qui n'avait pas du tout apprécié, car, comme toujours, Guignol s'était montré très satirique. À la suite de cela, nous avons reçu une lettre indiquant qu'il n'était pas approprié pour une association de se mêler de politique.”*

Aujourd'hui, Jacques et Odile Messy aimeraient donner une nouvelle vie à leur collection et apprécieraient qu'elle permette de faire découvrir ou redécouvrir l'univers de Guignol, notamment aux plus jeunes. Leurs personnages seront ainsi visibles parmi une exposition de marionnettes qui aura lieu à la médiathèque Latour-Maubourg de Valence du 23 janvier au 25 février prochain. De plus, un projet de spectacle pour enfants avec une troupe de théâtre est actuellement en cours d'organisation avec la MPT des Chirouzes.



## Expression du groupe majoritaire "ENGAGÉE"

### Sécurité et tranquillité publique : privilégier la proximité et être à la pointe des dernières innovations technologiques

La sécurité figure au coeur des enjeux et des préoccupations de nos concitoyens. C'est pourquoi l'équipe municipale s'est emparée de ce sujet à bras le corps en déployant son action sur deux axes.

D'une part, la proximité : la sécurité dans l'espace public implique une présence visible et accrue des agents de police municipale sur le terrain, au contact direct de la population. Cette volonté, nous l'avons traduite par : le déploiement de brigades de nuit et de week-end aux beaux jours, l'augmentation des patrouilles aux abords des écoles, la mise en place de l'opération "Tranquillité absences", le développement du dispositif "Citoyens vigilants".

D'autre part, la technologie : puisqu'il est impossible d'être partout à la fois, la présence humaine seule ne suffit pas. C'est tout le sens des 50 caméras de vidéoprotection déployées sur la ville avec une augmentation de leur nombre de 5 par an en moyenne.

La sécurité est l'affaire de tous : l'équipe municipale en assume pleinement sa part, en parfaite coopération avec les différents services de sécurité présents sur le territoire.

Marlène Mourier - Eliane Guillon - Aurélien Esprit - Dominique Gential - Geneviève Audibert - Grégoire Tafankejian - Audrey Renaud - Florian Reverdy - Danièle Payan - Thierry Belle - Tanguy Gerland - Vincent Fugier - Agnès Lapeyre - Stéphanie Marillat - Paolino Tola - Rachel Vaque - Manuel Jamakorzian - Chantal Billiet - Mamadou Diallo - Rosaline Aslanian-Habrard - Alexandre Baillet - Nancy Guiboud - Patrick Pagnoux - Martine Imbert

---

## Expression du groupe d'Opposition "Ensemble pour Bourg-lès-Valence"

### La sécurité et la prévention ne sont pas des priorités pour le Maire, Marlène MOURIER

La tranquillité publique est un élément très important.

Depuis 10 ans, nous ne pouvons que regretter les effets d'annonce dans ce domaine.

Manque d'effectifs et de présence terrain pour la police, suppression de l'équipe de prévention.

Triste bilan !

Il est plus facile de trouver de l'argent pour la communication, la passerelle, les palmiers que pour la police et la prévention.

Ce ne sont pas nos choix.

Wilfrid Pailhès - Christiane Ranc - Alexandre Pothain - Frédéric Tremblay - Maria Carlomagno - Denis Cluzel - Marie-Hélène Miramont - Georges Ishacian

## Offre : récupérateurs d'eau de pluie – Maison du Pouvoir d'Achat

À la demande de plusieurs habitants, la Ville étudie la possibilité de négocier pour vous un achat groupé pour des récupérateurs d'eau de pluie à tarifs préférentiels, dans le cadre des services proposés par la Maison du Pouvoir d'Achat. Si vous êtes intéressé(e), merci de compléter ce questionnaire et le déposer à l'accueil de la mairie ou l'adresser par courrier ou mail à :

Maison du Pouvoir d'Achat – Hôtel de Ville – 36, rue des Jardins – 26500 Bourg-lès-Valence  
maisondupouvoirachat@bourg-les-valence.fr

Si l'appel à projets se concrétise, la commune sélectionnera le fournisseur offrant le meilleur rapport qualité/prix. Les services de la Ville vous contacteront pour vous informer du montant du tarif négocié et vous demanderont si vous êtes toujours intéressé. La commande sera à récupérer soit directement auprès de l'enseigne, soit au sein des locaux de la Ville.

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

TÉLÉPHONE FIXE : ..... TÉLÉPHONE PORTABLE : .....

COURRIEL : .....

Nombre de récupérateurs souhaités : ..... Capacité : 300 / 350 L 500 / 600 L

Préférence de couleur : Beige Ton pierre Vert

Les informations recueillies dans le formulaire sont enregistrées dans un fichier papier par la Ville de Bourg-lès-Valence, puis retranscrites dans un fichier informatisé. La base légale du traitement est le consentement. Les données marquées par un astérisque dans le formulaire doivent obligatoirement être fournies. Dans le cas contraire, nous ne pourrions pas vous recontacter dans le cadre des informations, services ou actions que nous vous proposons. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Accueil et service Communication Mairie de Bourg-lès-Valence. Elles sont conservées jusqu'à retrait de votre consentement, manifestant votre volonté de ne plus être informé des nouvelles concernant la Maison du Pouvoir d'achat. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Pour plus d'information sur vos droits, nous vous invitons à consulter le site [cnil.fr](http://cnil.fr). Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le cas échéant, notre délégué à la protection des données à l'adresse [rgpd@numerial.fr](mailto:rgpd@numerial.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits "Informatique et Libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

## Recensement de la population : en 2024, 8 % des administrés seront recensés

Quatre agents recenseurs, munis d'une carte tricolore certifiée par la mairie, se rendront au domicile des Bourcains concernés du 18 janvier au 24 février 2024 pour leur remettre un questionnaire à retourner dûment rempli par internet. En cas de refus, l'agent recenseur pourra récupérer les données lors d'un second rendez-vous, avant le 24 février au soir. La Ville vous remercie de leur réserver le meilleur accueil et de faciliter leur mission en restituant votre questionnaire au plus tôt. Les foyers concernés seront informés par un premier courrier de la mairie entre le 8 et le 17 janvier



**Brigitte Le Coent**  
Tourteillère, Blachères, Godanger, de l'avenue M. Urtin au Valentin, Mairie



**Christel Chabot**  
Talavard, Allet, Pommarel, de l'avenue Jean Jaurès à la Belle Meunière



**Jean-Louis Combet**  
Jonquettes, Chabanneries, Chirouzes, des Chanalets à Saint-Marcel



**Nathalie Andria**  
Vieux Bourg, de la mairie jusqu'à la résidence Rhône-Alpes

## État civil

### NAISSANCES

Alsseny Diallo  
Noah Lecointe  
Chevallier

Angelina Enea  
Joanne Gausson  
Maël Gausson

Nils Tischmacher  
Ghali Fouah  
Soan Cadix

Axel Guerimand  
Hanaa Fat-Hy Bakkal  
Maory Merlevelde

Selena Boys  
Taïssa Saraiva Semedo

### DÉCÈS

Jean Descombes  
Michèle Javelas  
Mohamed Ghalbi  
Rémi Boisgard

Michel Richard  
Simone Riaille  
Anne Bouchet  
Marcel Garcia

Joël Bret  
Michel Luguin  
Christine Roumezin  
Bernard De Campo

Alain Letroteur  
Jean Habrard  
Renée Bellemin  
Aimé Rocher

Andréa Comte

LES BLACHÈRES

BELLEVue

CHIROUZES

CŒUR DE VILLE

ARMAILLER

ALLET

JEAN MOULIN

**Le Maire** et le conseil municipal  
à votre **rencontre**

pour parler de votre quartier, de notre ville

11 h 00 : 6 - 13 - 20 Janvier / 20 h 00 : 8 - 11 - 15 - 18 et le 22 Janvier

VIEUX-BOURG

TALAVARD

CHONY MOULIN D'ALBON

LES COMBEAUX

GODANGER

VILLE DE BOURG-LÈS-VALENCE